

Services, commerces et tourisme à la peine

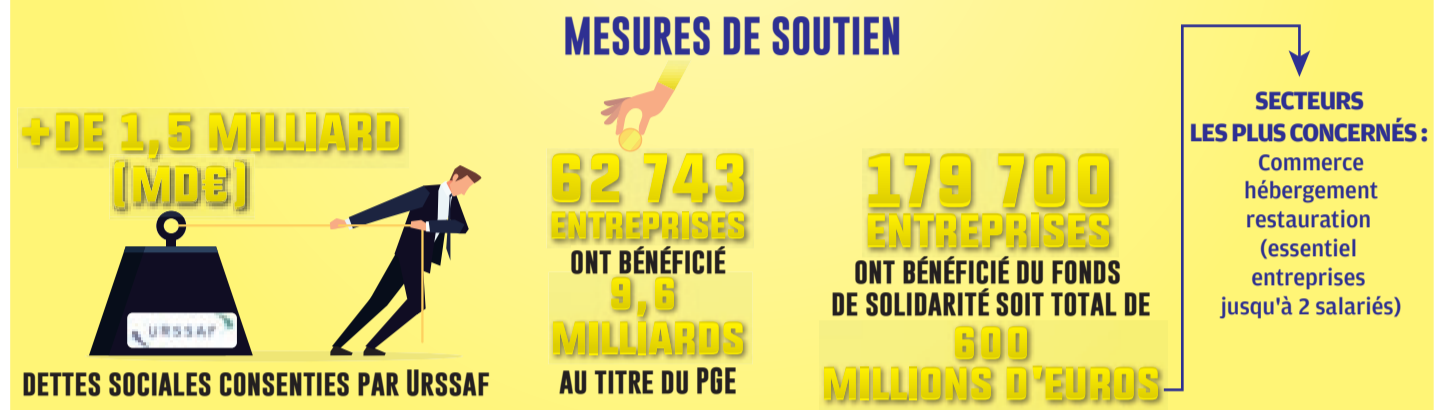
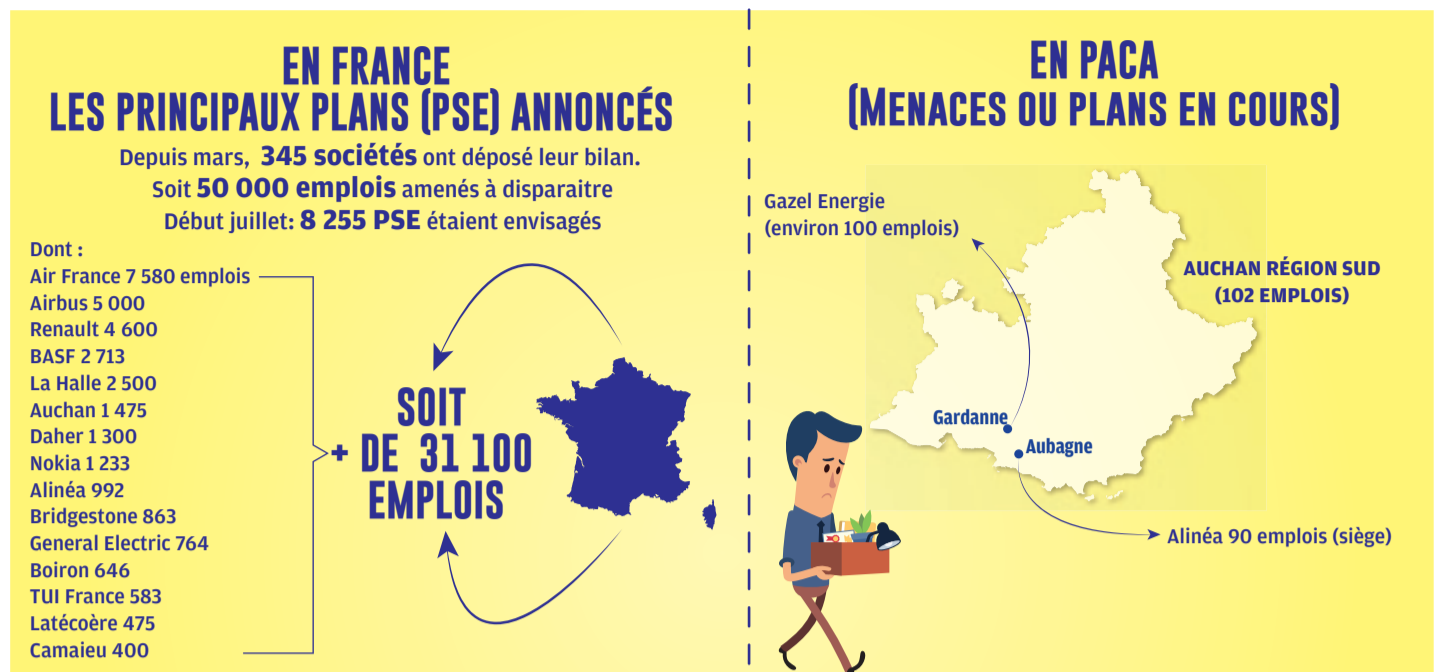
Il y a les plans sociaux visibles et les emplois supprimés en silence dans une économie qui sort d'anesthésie

Suite de la 1^{re} page

Le dernier baromètre de l'Unedic, lorsqu'il fait ressortir que sept Français sur dix estiment que la situation de l'emploi se dégrade, dresse aussi cet autre constat que pour 93% des personnes interrogées (plus de 4500), le chômage est à présent réellement en mesure "de toucher tout le monde". Le fait n'est certes pas nouveau, mais on ne peut s'empêcher de penser que le propos fait reflet d'une incertitude qui va grandissante au fur et à mesure que la crise sanitaire perdure et l'économie se réveille. "Parce qu'il ne faut pas s'y tromper: l'économie nationale et par voie de conséquent celle provençale, ont été placées sous anesthésie entre la mi-mars et le tout début du mois de juin", analyse Thierry Millon, responsable des études au sein du groupe Altares Dun & Bradstreet. "Les dispositifs publics ont été nombreux et plutôt efficaces pour tous, puisque tant les grandes entreprises que les petites, ont sollicité le prêt garanti de l'État (PGE) ou le bénéfice du plan de solidarité et ont obtenu ce qu'elles souhaitaient dans l'immense majorité des cas afin de soutenir leur trésorerie. Le taux de refus est évalué à 2,7% et ce qui me frappe, c'est qu'un tiers des entreprises n'a pas utilisé son prêt. Je vois là une précau-

tion, une forme de souplesse pour dans le cas où il y aurait un coup dur, ou bien une opportunité. La chose est un peu différente pour les très petites entreprises qui ont dû recourir au fonds de solidarité pour maintenir la tête hors de l'eau. Mais quand on a dit cela, il est clair que pour les grandes comme pour les petites, la clé a été et est toujours le redémarrage. Et c'est là qu'il faut distinguer entre celles qui allaient bien, avant l'arrivée du Covid et qui sont reparties, et celles qui étaient fragiles et ont pu et peuvent rencontrer des difficultés. Avec en prime ce constat que dans les circonstances actuelles, il n'est pas si aisé de redémarrer vite".

Ce partage entre entreprises musclées et frêles, Jean-Marc Latreille, le président du Tribunal de commerce de Marseille, l'a toujours opéré. Redoutant "une avalanche de procédures durant le dernier trimestre de cette année" et dans la foulée, d'inévitables mesures de redressement. Avec en guise de préliminaire, cet énorme plan de 992 suppressions d'emplois plus important que celui annoncé par Bridgestone, mené en France par le groupe Alinéa dont le siège est à Aubagne (voir en page 2). L'administrateur judiciaire Frédéric Avazeri ne dit pas autre chose: "Je pense effectivement que malgré des aides très importantes en tous genres, de l'État, que le taux



de défaillance va repartir à la hausse d'ici à la fin de cette année et devrait s'aggraver significativement durant le premier semestre de 2021. Ce devrait donc être pire au niveau social".

"La clé est dans tous les cas le rythme de l'activité", insiste Thierry Millon. Quel est-il en Provence Alpes Côte d'Azur? "Depuis la fin du confinement, le dessin de la reprise fait penser à des ailes d'oiseau. En tout début d'année on était à +2%, et brutalement l'activité a dégringolé à -32%. En mai il y a eu une reprise avec des fléchissements et depuis juillet nous sommes sur un plateau. D'où

ma formule des ailes d'oiseau", répond Bernard Bénitez qui présente aujourd'hui avec Jean-nine Roghe, directrice de la délégation régionale de la Banque de France, la nouvelle note de conjoncture. Puis de poursuivre: "La tendance est à la prudence et tout montre qu'il va falloir du temps pour récupérer et retrouver un rythme normal. Notre activité industrielle a chuté de 40% en mars et en août le manque était de 17% par rapport à avant le confinement. Le seul secteur qui a vraiment retrouvé sa vigueur, c'est la construction. Son activité avait chuté de 90% en mars, à la fin

août on était à -2%. Le problème est en fait dans les services. C'est un secteur omniprésent et moteur dans la région. En 2008 lors de la crise financière, il avait joué un rôle d'amortisseur. Mais là ce n'est plus le cas. À la fin août on était encore à -13%".

Dans une conjoncture de reprise erratique, qui de surcroît doit toujours composer avec le rebond de l'épidémie et la tendance au reconfinement partiel telle qu'elle s'impose de nouveau à compter d'hier aux restaurateurs et cafetiers, l'ennemi est donc l'incertitude qui quoi qu'on en dise érode la résilience des entreprises. "On compte sur le plan de relance et le chômage partiel masque. Pour l'instant la situation n'est pas encore dramatique dans la région, mais il est clair qu'il y aura des plans sociaux", conclut Bernard Bénitez.

Jean-Luc CROZEL

LA FACILITÉ DU PSE

- Bruno Mettling qui a créé la société de conseil aux dirigeants Topics, après une carrière dans les grands groupes, estime qu'"il existe aujourd'hui la facilité du PSE car ce dispositif a tellement été normalisé que le chef d'entreprise ne regarde même pas s'il existe des alternatives. En France, il y a trop souvent un réflexe PSE portant sur 10% des salariés plutôt que d'opter pour des accords de performances qui vont réduire les coûts le temps de la crise sans toucher à l'emploi mais en impliquant 100% des salariés. D'autres, que nous accompagnons avec intérêt, sachant qu'il n'y a pas aujourd'hui de visibilité au-delà de 18 mois, préfèrent conserver leurs compétences et attendre que la situation s'éclaircisse avant de prendre des décisions radicales."

Recueilli par M.-C.B.

DANS LES PME OU LES GRANDS GROUPES

Ces suppressions de postes qui restent méconnues

Le chiffre annoncé par la CPME Sud après un sondage auprès de 500 de ses adhérents fait froid dans le dos: 22% indiquent avoir déjà licencié partiellement ou entièrement leur personnel... Et ce n'est sans doute pas fini. "Je suis très inquiet pour le printemps 2021 lorsqu'il va falloir rembourser le PGE, il y aura une casse incroyable", confie le président de l'association qui fédère les PME de la région et milite en faveur de la prolongation du PGE à faible taux pendant 10 ans ainsi que l'annulation des charges. "Nous montons une cellule anti-crise dans la région pour inciter les entreprises à se mettre

"Le Covid a été un accélérateur, mais ce sont des projets que l'entreprise avait déjà."

assez vite sous protection du Tribunal de commerce, il ne faut pas rester seul", ajoute le président.

Car si les plans sociaux de grands groupes dont la "une" des journaux, d'autres suppressions de postes passent inaperçues, mais font autant de dégâts. Même si elle constate une montée en puissance des demandes d'accompagnement dans le cadre de PSE, Cécile Savary, directrice des opérations du cabinet Frayssinet, basé à Marseille, perçoit aussi d'autres signaux. "Concernant les PSE, la région Paca n'est pas la plus exposée actuellement même si on voit émerger des problématiques dans l'hôtellerie, mais on voit aussi des entreprises qui ne font pas de PSE mais licencient de petits collectifs de moins de 10 personnes sans avoir à



Difficile de connaître l'impact sur l'emploi de la crise sanitaire, dans des secteurs comme la restauration ou l'hôtellerie. Ici une terrasse fermée courant avril. / PH. ARCHIVES SERGE MERCIER

faire de PSE, dans des domaines très divers, pharmacie, ingénierie, bureau d'études..." explique la professionnelle du conseil en RH notamment, pour qui concernant les PSE, "c'est la situation économique qui contraint l'entreprise, le Covid a été un accélérateur, mais ce sont des projets que l'entreprise avait déjà, ce n'est pas uniquement l'effet Covid."

Et puis, il y a aussi ces secteurs sans PSE, mais dont la masse salariale diminue d'année en année. Sébastien Crozier, qui préside la CFE-CGC d'Orange, signale chaque année dans un point presse sur la situation de l'entreprise dans la région, une décline des effectifs. Son syndicat a engagé une action pour pousser l'Arcep à s'engager contre la délocalisation des centres d'appel. Mais il pointe aussi la volonté du PDG Stéphane Ri-

chard de réduire les effectifs, pas forcément en passant par un PSE. "Un PSE, c'est 10% des effectifs en général. Chez Orange, on a chaque année 6% de départs en retraite, donc s'ils sont non remplacés, en deux ans cela équivaut à un gros PSE", explique le syndicaliste. Bruno Mettling, consultant et ancien DRH du groupe de télécoms indique d'ailleurs que "des accords sociaux ont été largement signés pour réduire la masse salariale sans aucun licenciement, par exemple en accompagnant des salariés proches de la retraite, en réduisant de moitié leur temps de travail, payé 75% et en payant à 100% leurs cotisations retraite."

Une alternative au PSE, moins médiatisée, mais dont l'effet sur l'emploi est bien là.

M.-C.B.

A Airbus Helicopters ou Canavese, l'emploi préservé

Certains secteurs, ou entreprises, que ce soit en raison de l'évolution de leur marché ou parce qu'elles ont su se protéger, parviennent à préserver l'emploi. C'est le cas d'Airbus Helicopters, qui bien que faisant partie du groupe Airbus échappe aux suppressions de poste. Le marché de l'hélicoptère est en effet moins impacté par la crise, car ils ont continué à voler. Mais dès le déconfinement, le PDG Bruno Even avait annoncé des mesures de maîtrise des coûts, comme le gel des embauches. Désormais des discussions sont engagées avec les partenaires sociaux concernant la compétitivité du site de Marignane. "Nous conduisons actuellement des discussions en vue d'une négociation sur la compétitivité, c'est-à-dire comment améliorer l'attractivité du site et des salariés en investissant dans l'outil et dans les compétences", explique Sylvain Dolza, délégué syndical FO qui perçoit cependant une forte inquiétude dans le climat social de l'entreprise. "Les salariés ont fait beaucoup d'efforts pendant le Covid, ils attendent un retour", ajoute le syndicaliste qui attend de la direction l'assurance que le site de Marignane bénéficiera de "la charge", autrement dit que les commandes que le groupe pour-



rait signer, seront bien réalisés ici. "Nous voulons contractualiser cette charge, l'industrie doit rester ici", poursuit Sylvain Dolza.

À Aubagne, autre profil autre scénario, le distributeur de fruits et légumes Canavese conserve la grande majorité de ses emplois -9 suppressions sur 231 postes- après avoir demandé, dès le mois d'avril, son placement en redressement judiciaire. "Nous avons eu à cœur de sauver l'emploi dans cette période difficile", commente Gérard Canavese, le président de la PME aubagnaise qui a porté une offre de reprise, en s'appuyant sur sa filiale Salade de fruits, tournée vers la restauration hors domicile.

M.-C.B.